

REPERES DE PROGRESSIVITE

CYCLE 3 – FRANÇAIS – Langage oral –CCC 1 2 3

Attendus de fin de cycle

- **Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte**
 - Dire de mémoire un texte à haute voix
 - Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique
 - Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue
- **Repères de progressivité**

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La préparation de la lecture à haute voix ou de la récitation de textes permet de compléter la compréhension du texte en lecture tandis que la mémorisation de textes constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur doit porter une attention soutenue à la qualité et à l'efficacité des interactions verbales et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu'il s'agisse de ceux qui ont lieu à l'occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment).

La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et dans des séances de construction et d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et

d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d'organiser leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Des formules, des manières de dire, du lexique sont fournis aux élèves pour qu'ils se les approprient et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maîtrise de sa parole, tels les débats ou les comptes rendus. Les élèves sont amenés également à comparer les usages de la langue à l'oral et à l'écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans l'explicitation des démarches, dans les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes, d'images ou d'expériences), dans les comptes rendus, dans les présentations orales, dans les discussions à visée philosophique, en lien avec l'enseignement moral et civique... Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

• Evaluer : tous les domaines enseignés permettent une évaluation de la maîtrise de l'oral
En fin de cycle 3 l'élève qui a une maîtrise satisfaisante (de niveau 3) parvient à

1. S'exprimer à l'oral :

Sans que soient exigées de l'élève une correction absolue dans l'expression et une maîtrise des différentes formes de prise de parole, on attend de lui :

- 1 - qu'il soit capable de présenter de façon ordonnée des informations et des explications, d'exprimer un point de vue personnel en le justifiant ;
- 2 - qu'il sache raconter une histoire ;
- 3 - qu'il réalise une courte présentation orale après avoir élaboré un support (papier, numérique, etc.) pour cette présentation
- 4 - qu'il participe à un débat en prenant en compte la parole d'autrui ;
- 5 - qu'il réutilise des mots, des formules, des expressions rencontrées dans des textes lus, des énoncés écrits et oraux ;
- qu'il puisse dire de mémoire un texte à haute voix.

➤ **Ces compétences peuvent être évaluées à travers tout ce qui, en classe ou dans les travaux d'élèves, relève :**

- 1 - de la lecture à voix haute et de la restitution de mémoire d'un texte littéraire ;
- 2 - de la pratique du jeu de rôle ou du jeu théâtral ;
- 3 - de la restitution d'un récit à partir d'une histoire racontée, entendue ou lue ;
- 4 - de la formulation de réponses à des questions (éventuellement préparées et enregistrées), récapitulation de points de vue exprimés, élaboration de conclusions, par exemple sur un texte lu ;
- 5 - des exposés (individuels ou à plusieurs), de la présentation de livres ou d'oeuvres (plastiques, musicales, cinématographiques, etc.), des comptes rendus (d'une recherche, d'activités, de sorties, de spectacles, d'expositions, de travaux menés lors d'une activité bibliographique ou expérimentale en sciences et technologie, etc.) avec l'appui d'un écrit (notes, diaporama, carte heuristique, schémas, plans, mots clés, etc.), en français ou dans les autres domaines disciplinaires, avec une prise en compte de leurs spécificités (vocabulaire spécialisé, structuration des propos, argumentation, etc.) ;
- 6 - de la participation constructive à des échanges oraux, à des débats — en particulier pour comprendre et interpréter des textes littéraires — ou à l'explicitation de démarches ou de réalisations, dans toutes les disciplines, et notamment en enseignement moral et civique ;
 - de la description orale d'un phénomène, du fonctionnement d'un objet, d'une expérience, utilisant le vocabulaire dédié.

2. Comprendre des énoncés oraux

Sans que soit exigée de l'élève une interprétation complète de la richesse de la communication orale, on attend de lui :

- 1 - qu'il sache écouter en maintenant son attention un propos continu de cinq à dix minutes, une lecture à haute voix, une émission documentaire associant son et image d'une vingtaine de minutes ;
 - qu'il puisse manifester sa compréhension d'un message oral, d'un propos, d'un texte lu, d'un discours, d'une émission, etc.

➤ **Ces compétences peuvent être évaluées à travers tout ce qui, en classe ou dans les travaux d'élèves, relève**

de la reformulation d'un propos entendu et des réponses à des questions (ce qui a été formulé dans la classe, ce qui a fait l'objet du cours, ce qui a été proposé par un ou une camarade, etc.) ;

- de la restitution des principaux éléments d'un récit entendu, d'une émission documentaire, d'une oeuvre ;

- 2 • de la manifestation de la compréhension d'un propos, d'un texte lu, d'un discours, d'une émission au moyen de représentations diverses (dessin, carte heuristique, jeu théâtral, mime, etc.).



Exemples d'activités	connaissances et compétences associées et progression		
	CM1	CM2	6ème
<p>-Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.).</p> <p>- Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçon magistrale) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème pour apprendre à élaborer des représentations mentales, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission pour acquérir et enrichir des connaissances, confronter des points de vue, analyser une information...).</p> <p>- Restitution d'informations entendues.</p> <p>- Utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission.</p> <p>- Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques...).</p> <p>- Activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusion ; reformulation, rappel du récit (« racontage ») ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral...) ; prise de notes.</p>	Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu		
	Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérage de leurs effets		
		Maintien d'une attention orientée en fonction du but	
	Identification et mémorisation des informations importantes, enchaînements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites		
		Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu	prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu
	Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre		
	Vigilance critique par rapport au langage écouté		
	Cf exemple de progressivité : le débat		
- Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc.	Parler en prenant en compte son auditoire :		
	<ul style="list-style-type: none"> - pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ; - pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ; - pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral 		

<ul style="list-style-type: none"> - Justification d'un choix, d'un point de vue. - Partage d'un ressenti, d'émotions, de sentiments. - Apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques). - Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire. - Entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques. - Réalisation d'exposés, de présentations, de discours. - Utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques, plans) pour préparer des prises de parole élaborées. - Constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales. - Utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique). - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations. 	<p>Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques)</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Production de propos oraux organisés</td> <td>Présentations orales plus formalisées : les compétences linguistiques (syntaxes, lexicque) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d'organiser et structurer leur propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.)</td> </tr> </table>	Production de propos oraux organisés	Présentations orales plus formalisées : les compétences linguistiques (syntaxes, lexicque) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d'organiser et structurer leur propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.)
Production de propos oraux organisés	Présentations orales plus formalisées : les compétences linguistiques (syntaxes, lexicque) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d'organiser et structurer leur propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.)		
	<p>Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier)</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p>Cf exemple de progressivité : la lecture à voix haute</p> </div>		
	<p>Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement à des actes langagiers engageant le locuteur (exprimer un refus, demander quelque chose, s'excuser, remercier) sous forme de jeux de rôle. 	<p>P Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).</p> <p>Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés</p>		

<ul style="list-style-type: none"> - Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations). - Interviews (réelles ou fictives). - Débats, avec rôles identifiés. - Recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer. - Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés. - Préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à présenter ; entraînement à la prise de parole). - Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés 	Présentation d'une idée, d'un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation...)		
	Mobilisation d'actes langagiers qui engagent celui qui parle		
	Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation...		
	Respect des règles conversationnelles : tour de parole, relation avec le propos	Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos)	
		Organisation du propos	
	Construction et mobilisation de moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, enchaînements...)		
	Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances (formulation et		
			Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples et du général, les propriétés
	Lexique des enseignements et disciplines : possibilité d'élaborer un carnet de vocabulaire des disciplines enrichi sur les 3 années		
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales. - Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le 	Adopter une attitude critique par rapport au langage produit	
Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation			
Prise en compte de critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales			
		Autocorrection après écoute (reformulations)	

<p>professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements. 		<p>Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l'écrit</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue. 	<p>Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations</p>	